

22.11.2024

L'Assemblée générale de l'EMB élit les membres du Comité directeur et se prononce contre le traité de libre-échange entre l'UE et les pays du Mercosur

L'éleveur laitier danois Kjartan Poulsen est reconduit à la tête de l'European Milk Board (EMB) en tant que président. Boris Gondouin de l'APLI en France, jusqu'à présent membre du Comité directeur, a été élu vice-président lors des élections tenues dans le cadre de l'Assemblée générale de l'EMB à Bruxelles à laquelle ont participé des représentants de producteurs de toute l'Europe. Guy Francq de l'organisation belge MIG, Guntis Gūtmanis de LOSP en Lettonie ainsi que Roberto Cavaliere de l'association italienne APL ont été confirmés en tant que membre du Comité directeur. L'EMB souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Comité directeur, Denis Drennan d'ICMSA en Irlande et Jens Scherb de l'organisation allemande BDM. L'Assemblée a salué chaleureusement son ancien vice-président, Elmar Hannen d'Allemagne qui a toujours donné d'importantes impulsions au travail de l'EMB ces dernières années.

Outre l'élection du Comité directeur, l'accord de libre-échange entre l'UE et les pays du Mercosur constituait un thème central de l'Assemblée. Les producteurs de toute l'Europe présents sur place se sont prononcés à l'unanimité contre l'accord vu qu'il nuit à l'agriculture ainsi qu'à la population mondiale pour les raisons suivantes :

- L'accord est bénéfique pour l'industrie, mais en aucun cas pour les agriculteurs et la population. Il n'est ni équitable pour les citoyens et producteurs d'Europe ni pour ceux d'Amérique du Sud.
- L'accord exerce une pression sur les prix au producteur et la situation déjà problématique des éleveurs sera davantage détériorée. La durabilité sociale n'a ainsi aucune chance.
- Notre production agricole nationale est remplacée par des importations à bas prix qui ne respectent pas les normes de l'UE. Des denrées alimentaires dont le processus de production et les composants sont inconnus entrent ainsi sur le marché en Europe. Ces produits ne répondent pas aux normes de l'UE.
- On parle de durabilité et protection du climat, mais on agit de façon contraire en transportant des denrées alimentaires à travers le monde. L'accord de libre-échange torpille ainsi les efforts de l'UE à mettre en place des systèmes de production durables au sein de l'Union. La durabilité écologique est ainsi également évincée.
- La production de denrées alimentaires a trait à la sécurité nationale. Cette dernière est également sapée par cet accord.
- Par ailleurs, la Commission européenne agit de façon non démocratique si elle recourt à des failles dans la législation lors du vote d'un traité de libre-échange d'une telle importance.

Les propositions de l'EMB sur la réforme de la PAC constituaient également un thème majeur dans le cadre de l'Assemblée générale. Vu que les producteurs de denrées agricoles dans toute l'Europe touchent constamment des prix bien inférieurs à leurs coûts de production – pendant que d'autres acteurs dans la chaîne engrangent de gros bénéfices – des changements notables doivent être apportés au secteur. Par ailleurs, des importations préjudiciables doivent être interdites. Car la position des producteurs européens sur le marché n'est pas assez forte, le marché travaille contre eux. Leur position faible sur le marché face aux transformateurs ne leur permet pas de faire valoir leurs coûts de production. Les agriculteurs ne disposent donc pas de réelle liberté contractuelle ni de pouvoir de négociation. En outre, la possibilité de regroupement des producteurs ou les articles très incomplets du règlement sur l'OCM portant sur les contrats n'ont rien changé à cette situation. De plus, des crises récurrentes frappent en particulier le secteur laitier, aggravent la situation financière déjà précaire des éleveurs et augmentent le nombre de personnes qui abandonnent la profession.

Le b.a.-ba de la réforme de la PAC

Le secteur agricole doit être doté d'un cadre de régulation qui puisse pallier ces importantes failles. Pour une nouvelle organisation du secteur agricole, il a été jugé nécessaire de mettre en œuvre des réformes dans les domaines suivants :

1. *Renforcement et développement de l'Observatoire du marché du lait ainsi qu'une activation automatique et extension de la réduction volontaire de la production selon le modèle du [Programme de responsabilisation face au marché \(PRM\)](#)*
2. *Disposition légale de l'UE qui rend des prix supérieurs aux coûts obligatoires*

3. *Réforme de la contractualisation de l'UE*
4. *Développement du regroupement des producteurs dans des organisations de producteurs et inclusion des producteurs coopérateurs*
5. *Instauration de transparence sur les coûts dans les coopératives via des calculs de coûts obligatoires par les coopératives*
6. *Garantie du respect des normes de l'UE pour les produits importés par le biais de clauses miroirs et exclusion de l'agriculture des traités de libre-échange*
7. *Reconnaissance publique et promotion des projets du Lait équitable*

À l'heure où des manifestations agricoles surgissent à nouveau dans certains pays, l'Assemblée générale de l'EMB est d'accord sur le fait qu'un changement de cap doit être opéré dans le monde agricole par le biais d'importantes réformes afin que le secteur de la production de denrées alimentaires dans l'UE soit stable, sûr et équitable pour les producteurs.

[<<< back](#)